



Saint Ouen, le 14 octobre 2024

BOIS RÉGIONAL DE CÉLIE

SÉCURISATION DU BOIS DE FOOTEL : DÉCRYPTAGE DES TRAVAUX

La semaine du 7 octobre, un chantier a démarré sur la propriété régionale du Bois de Célie (Forêt régionale du Maubué). L'objectif est de mettre en sécurité le bois de Footel (ancien parc de la Malnoue) situé sur le territoire de la commune d'Emerainville (voir carte).

Les travaux sont pilotés par Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de cette forêt, devenue récemment propriété du Conseil Régional.

Assurer l'accueil du public dans le respect du patrimoine naturel

Île-de-France Nature a pour mission de concilier l'accueil du public et la protection de la biodiversité. Lorsqu'elle reprend en gestion un site, elle veille en priorité à sécuriser les chemins de promenade. Dans ce cadre, elle planifie dans les meilleurs délais l'élagage voire le retrait des arbres identifiés comme potentiellement dangereux (sujets présentant des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même). D'autres actions peuvent aussi être réalisées, notamment le broyage de la végétation aux abords des chemins de façon à les rendre praticables ; c'est le cas ici sur le bois de Footel.

Ces travaux sont réalisés dans le respect de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (voir encadré), de façon à ne pas impacter les milieux naturels. Ils ont donc été programmés pour cet automne et, selon les conditions météorologiques, ils se termineront au plus tard à la fin de l'année.



Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'approcher du chantier.

Un espace naturel protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Le bois de Footel fait partie d'un périmètre de 484 hectares protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection Biotope (APPB), couvrant une partie du Bois de Célie et l'intégralité du Bois Saint Martin. Son enjeu est de protéger le biotope de différentes espèces, notamment des chauves-souris, oiseaux, reptiles, amphibiens et insectes. Par ses interventions, Île-de-France Nature cherche à concilier une plus grande ouverture de ces bois au public (aménagement de chemins) avec la protection de leur patrimoine naturel.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS

